

CAROLINE RAMADE

EXPERT-COMPTABLE DIPLÔMÉ  
COMMISSAIRE AUX COMPTES  
MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DE PARIS

---

12, RUE ARMAND CARREL – 75019 PARIS  
TÉL. : 01.42.00.25.78

---

**ASSOCIATION POUR LA CONSTRUCTION ET LE DÉVELOPPEMENT DES  
LIEUX DE CULTE DES TÉMOINS DE JÉHOVAH**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 août 2010**

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 août 2010**

Aux Adhérents de

**L'Association pour la Construction et le Développement des Lieux de Culte des  
Témoins de Jéhovah**

11, rue de Seine  
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2010 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association pour la Construction et le Développement des Lieux de Culte des Témoins de Jéhovah tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Comité Directeur. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

## **2. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **3. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES**

J'ai également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 25 janvier 2011

Le Commissaire aux Comptes



Caroline Ramade

*Association pour la Construction et le Développement  
des Lieux de Culte des Témoins de Jéhovah*

---

# **COMPTES ANNUELS**

Exercice du 01.09.2009 au 31.08.2010

---

11 rue de Seine  
92100 Boulogne-Billancourt

# B I L A N

Exercice du 01.09.2009 au 31.08.2010

## ACTIF

	Au 31.08.2010		Au 31.08.2009	
	Brut	Amortiss. & provisions	Net	Net
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
. Brevets et licences	18 671,50	18 671,50	-	-
<b>Immobilisations corporelles</b>				
. Terrains	-	-	-	-
. Constructions	570 000,00	86 723,29	483 276,71	502 276,71
. Matériel entretien édifices de culte	513 276,59	240 034,55	273 242,04	321 991,87
. Autres immobilisations corporelles	273 189,84	160 494,62	112 695,22	126 263,00
. Immobilisations en cours	-	-	-	-
<b>Immobilisations financières</b>				
. Prêts sans intérêts (const. lieux de culte)	16 390 271,02	-	16 390 271,02	15 689 348,62
. Autres immobilisations financières	5 125,04	-	5 125,04	5 125,04
<b>Total I</b>	<b>17 770 533,99</b>	<b>505 923,96</b>	<b>17 264 610,03</b>	<b>16 645 005,24</b>
<b>Créances</b>				
. Fournisseurs, avances et acomptes	836,10	-	836,10	8 602,25
. Prêts sans intérêts crt terme (lieux de culte)	636 000,00	-	636 000,00	652 330,95
. Autres créances	-	-	-	-
<b>Valeurs mobilières de placement</b>				
. SICAV monétaires	4 085 448,50	-	4 085 448,50	1 269 178,91
<b>Disponibilités</b>	<b>292 184,17</b>	<b>-</b>	<b>292 184,17</b>	<b>628 583,82</b>
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>2 489,55</b>	<b>-</b>	<b>2 489,55</b>	<b>3 092,04</b>
<b>Total II</b>	<b>5 016 958,32</b>	<b>-</b>	<b>5 016 958,32</b>	<b>2 561 787,97</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II)</b>	<b>22 787 492,31</b>	<b>505 923,96</b>	<b>22 281 568,35</b>	<b>19 206 793,21</b>

# B I L A N

Exercice du 01.09.2009 au 31.08.2010

## P A S S I F

	Au 31.08.2010	Au 31.08.2009
<b>Fonds associatifs</b>		
. Fonds associatifs sans droit de reprise	10 736 313,28	10 736 313,28
. Réserves	1 056 968,42	1 056 968,42
. Droits des propriétaires (commodat)	483 276,71	502 276,71
. Report à nouveau	- 4 455 886,46	= 4 074 031,15
. Résultat de l'exercice	- 456 250,00	= 381 855,31
<b>Total I</b>	<b>7 364 421,95</b>	<b>7 839 671,95</b>
<b>Provisions pour risques</b>	-	-
<b>Provisions pour charges</b>	-	-
<b>Total II</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Fonds dédiés</b>		
. Sur subventions culturelles	296 272,87	-
. Sur autres ressources	-	-
<b>Total III</b>	<b>296 272,87</b>	<b>-</b>
<b>Dettes</b>		
. Emprunts et dettes financières divers	14 211 381,09	10 971 464,29
. Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-	40,00
. Dettes fiscales et sociales	66 253,00	70 009,00
. Legs et donations en cours	-	-
. Autres dettes	199 906,11	182 274,64
<b>Produits constatés d'avance</b>	<b>143 333,33</b>	<b>143 333,33</b>
<b>Total IV</b>	<b>14 620 873,53</b>	<b>11 367 121,26</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>	<b>22 281 568,35</b>	<b>19 206 793,21</b>

## COMPTE DE RÉSULTAT

Exercice du 01.09.2009 au 31.08.2010

### CHARGES

	Au 31.08.2010	Au 31.08.2009
<b>Charges courantes</b>		
Achats	191 392,65	237 305,47
Autres charges externes	758 415,07	748 841,42
Impôts et taxes	272 510,70	246 055,84
Autres charges de gestion courante	700 037,87	412 922,10
Dotations aux amortissements et aux provisions :		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	83 514,54	68 465,35
Sur immobilisations : dotations aux provisions	-	-
Sur actif circulant : dotations aux provisions	-	-
Pour risques et charges : dotations aux provisions	-	-
<b>Total I</b>	<b>2 005 870,83</b>	<b>1 713 590,18</b>
<b>Charges financières</b>		
	-	40,00
<b>Total II</b>	<b>-</b>	<b>40,00</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Dotations aux amortissements et aux provisions	-	-
Charges / antichrèse	175 759,00	187 652,00
Autres charges exceptionnelles	13 856,63	5 404,59
<b>Total III</b>	<b>189 615,63</b>	<b>193 056,59</b>
<b>Engagement sur ressources affectées</b>		
Sur subventions d'associations culturelles	-	-
Sur offrandes culturelles	296 272,87	-
Sur legs et donations	-	-
<b>Total IV</b>	<b>296 272,87</b>	<b>-</b>
<b>Impôts sur loyers perçus</b>		
<b>Total V</b>	<b>55 503,00</b>	<b>59 259,00</b>
<b>TOTAL CHARGES (I+II+III+IV+V)</b>	<b>2 547 262,33</b>	<b>1 965 945,77</b>
<b>Solde créditeur (excédent)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>2 547 262,33</b>	<b>1 965 945,77</b>

## COMPTE DE RÉSULTAT

Exercice du 01.09.2009 au 31.08.2010

### PRODUITS

	Au 31.08.2010	Au 31.08.2009
<b>Produits courants</b>		
Cotisations des membres	1 040,00	1 020,00
Subventions d'associations cultuelles	1 270 755,37	1 099 299,13
Offrandes cultuelles	376 789,44	25 342,20
Loyers sur antichrèse	430 000,00	430 000,00
Reprises sur provisions	-	-
Autres produits courants	3,92	0,80
<b>Total I</b>	<b>2 078 588,73</b>	<b>1 555 662,13</b>
<b>Produits financiers</b>		
Produits d'épargne associative	8 048,68	18 467,34
Autres produits financiers	66,24	250,99
<b>Total II</b>	<b>8 114,92</b>	<b>18 718,33</b>
<b>Produits exceptionnels</b>		
Legs et donations	-	-
Autres produits exceptionnels	4 308,68	9 710,00
<b>Total III</b>	<b>4 308,68</b>	<b>9 710,00</b>
<b>Report sur ressources affectées</b>		
Sur apports	-	-
Sur subventions d'associations cultuelles	-	-
Sur offrandes cultuelles	-	-
Sur legs et donations	-	-
<b>Total IV</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL PRODUITS (I+II+III+IV)</b>	<b>2 091 012,33</b>	<b>1 584 090,46</b>
<b>Solde débiteur (déficit)</b>	<b>456 250,00</b>	<b>381 855,31</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>2 547 262,33</b>	<b>1 965 945,77</b>



## ANNEXE LÉGALE DES COMPTES

Exercice du 01.09.2009 au 31.08.2010

À la clôture de l'exercice, les comptes annuels présentent les caractéristiques suivantes :

Total Bilan	22 281 568,35
Résultat de l'exercice	-456 250,00

---

### I - PRINCIPES COMPTABLES, MÉTHODES D'ÉVALUATION, COMPARABILITÉ DES COMPTES, FAITS CARACTÉRISTIQUES

---

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles et normes comptables, notamment les règlements n° 99-01 et n° 99-03 du Comité de la Réglementation Comptable.

En particulier, les principes et conventions suivants ont été appliqués :

- principe de prudence ;
- principe d'indépendance des exercices ;
- continuité des activités.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

## II - NOTES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN

### État de l'actif immobilisé

Éléments	Valeur brute début exercice	±	-	Valeur brute fin exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Brevets et licences	18 671,50	-	-	18 671,50
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions (commodat)	570 000,00	-	-	570 000,00
Matériels entretien édifices du culte	509 604,46	8 471,79	4 799,66	513 276,59
Autres immobilisations corporelles	289 721,15	14 356,77	30 888,08	273 189,84
Immobilisations en cours	-	-	-	-
<b>Immobilisations financières</b>				
Prêts sans intérêts	15 689 348,62	2 435 147,00	1 734 224,60	16 390 271,02
Autres immobilisations financières	5 125,04	-	-	5 125,04
<b>Total</b>	<b>17 082 470,77</b>	<b>2 457 975,56</b>	<b>1 769 912,34</b>	<b>17 770 533,99</b>

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les immobilisations corporelles se rapportent essentiellement à du mobilier de bureau nécessaire à l'activité de l'association.

Des prêts sans intérêts sont consentis à des associations apportant leur contribution à l'exercice du culte. Ces prêts permettent principalement d'assurer la construction et la rénovation d'édifices de culte.

**État des amortissements et des provisions**

Éléments	Valeur brute début exercice	+	-	Valeur brute fin exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Brevets et licences	18 671,50	=	=	18 671,50
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	-			
Constructions (commodat)	67 723,29	19 000,00	=	86 723,29
Matériels entretien édifices du culte	187 612,59	55 589,99	3 168,03	240 034,55
Autres immobilisations corporelles	163 458,15	27 924,55	30 888,08	160 494,62
Immobilisations en cours	-	-		
<b>Immobilisations financières</b>				
Prêts sans intérêts	-	-	-	
Autres immobilisations financières	-	-	-	
<b>Total</b>	<b>437 465,53</b>	<b>102 514,54</b>	<b>34 056,11</b>	<b>505 923,96</b>

L'amortissement pour dépréciation a été déterminé selon le mode linéaire.

Les durées d'amortissement les plus généralement retenues ont été les suivantes :

- Logiciels: 1 ans ;
- Constructions : 10 à 50 ans ;
- Matériels entretien des édifices de culte : 5 à 7 ans ;
- Matériel de transport : 4 ans ;
- Matériel de bureau et informatique : 3 à 4 ans.

**Tableau des échéances des créances**

<b>Éléments</b>	<b>Montant brut</b>	<b>A un an au plus</b>	<b>A plus d'un an</b>
Prêts sans intérêts	16 390 271,02	1 421 966,53	14 968 304,49
Autres immobilisations financières	5 125,04	-	5 125,04
Fournisseurs, avances et acomptes	836,10	836,10	=
Autres créances	636 000,00	636 000,00	=
<b>Total</b>	<b>17 032 232,16</b>	<b>2 058 802,63</b>	<b>14 973 429,53</b>

**Tableau des échéances des dettes**

<b>Éléments</b>	<b>Montant brut</b>	<b>A un an au plus</b>	<b>A plus d'un an et moins de cinq ans</b>	<b>A plus de cinq ans</b>
Emprunts et dettes financières	14 211 381,09	8 122 956,09	6 088 425,00	=
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-	=	-	=
Dettes fiscales et sociales	66 253,00	66 253,00	-	=
Legs et donations en cours	-	=	-	=
Autres dettes	199 906,11	199 906,11	-	=
<b>Total</b>	<b>14 477 540,20</b>	<b>8 389 115,20</b>	<b>6 088 425,00</b>	<b>=</b>

**Valeurs mobilières de placement**

L'épargne associative est constituée exclusivement de placements de type "court terme" (tels que livret A et autres placements réservés aux Organismes Sans But Lucratif).

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cessions portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Les plus-values latentes sur valeurs mobilières de placement non comptabilisées à la clôture de l'exercice s'élèvent à :

**Plus values latentes** **7 636,45 €**

**Tableau de suivi des fonds dédiés**

Éléments	Fonds à engager (début ex.)	Utilisation au cours de l'exercice	Nouveaux engagements	Fonds restant à engager (fin ex.)
Subventions d'associations culturelles	=	=	-	-
Offrandes culturelles	=	=	296 272,87	296 272,87
Legs et donations affectés	=	=	=	=
<b>Total</b>	=	=	<b>296 272,87</b>	<b>296 272,87</b>

Au cours de l'exercice 2009-2010, l'association a reçu des versements présentant les caractéristiques des fonds dédiés pour un projet d'acquisition de lieu de culte sur Paris.

**III - NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT**

**Subventions d'associations culturelles**

Des associations culturelles dont les conseils d'administration respectifs ont pris résolution en ce sens soutiennent l'association par le versement de subventions. Ces subventions permettent d'assurer le financement de projets de rénovation et de construction d'édifices de culte.

**Loyers**

Dans le cadre d'une antichrèse portant sur divers biens immobiliers et visant le recouvrement progressif d'une créance détenue par l'association, des loyers sont régulièrement perçus et soumis à l'impôt, conformément aux dispositions de l'article 206-5 du code général des impôts applicables aux Organismes Sans But Lucratif.

Le montant net annuel de la réduction de créance afférente à l'antichrèse figure dans le poste "charges exceptionnelles".

**Legs et donations**

Au cours de l'exercice, l'association n'a été bénéficiaire d'aucune donation notariée ni de legs.

**Autres charges de gestion courante**

Le poste "autres charges de gestion courante" se rapporte principalement à des subventions accordées par l'association à d'autres associations culturelles aux fins d'assurer la rénovation et la construction de lieux de culte.

---

**IV - AUTRES INFORMATIONS**

---

**Legs à réaliser**

Legs nets à réaliser

(Néant)

**Activités**

Conformément à son objet statutaire ainsi qu'aux dispositions légales et réglementaires applicables, les activités de l'Association pour la Construction et le Développement des Lieux de Culte des Témoins de Jéhovah ont consisté, au cours de l'exercice 2010, en l'exercice public du culte, en particulier par l'assistance apportée à la construction et à la rénovation d'édifices de culte.